



La Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap de Défis CSE a pour objectif de favoriser l'accueil des personnes handicapées lors des formations dispensées pour les représentants des salariés.

Par cette charte, Défis CSE s'engage à garantir aux personnes en situation de handicap, une écoute attentive à leurs demandes, un bon accompagnement durant nos formations et de mettre leur disposition une offre de service prenant en compte leurs besoins spécifiques.



### Nos engagements

Accueillir et écouter les demandes des personnes en situation de handicap sans discrimination, prendre en compte les besoins spécifiques en :

- Adaptant notre méthode pédagogique de formation ;
- S'assurant de la capacité d'accueil des locaux de formations à la situation des personnes en situation de handicap ;
- Sensibilisant l'équipe pédagogique et administrative sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Diffusant cette « Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap » dans un espace accessible à tous.

### Missions de notre Référent Handicap

#### **ASSURER UNE VEILLE :**

- Identifier, actualiser les ressources disponibles ;
- Capitaliser les informations nécessaires à la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap ;

- Diffuser, au sein de l'entreprise, une information actualisée notamment sur les obligations en termes d'accessibilité à la formation des personnes en situation de handicap ;
- Une formation de sensibilisation du handicap pour l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

## **ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER**

### **En amont de la formation**

- Accueillir, écouter la personne en situation de handicap et évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap.
- Informer et sensibiliser sur les conditions d'accessibilité et d'intégration aux actions de formations
- Se mettre en lien avec le référent handicap des entreprises
- Evaluer les possibilités d'ajustements pédagogiques et d'accessibilité des supports
- Accompagner à la mise en place /déroulement du parcours le plus adapté conjointement avec le secrétaire du CSE ;
- S'assurer de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles, pédagogiques permettant l'intégration de la personne en situation de handicap.

### **Pendant la formation**

- S'assurer de l'accueil et du suivi de la personne en situation de handicap
- Concilier les conditions de handicap avec l'appui du référent handicap des entreprises clientes
- Mettre en place des outils facilitateurs permettant l'intégration au sein de la formation Exemple : utiliser une typographie facilitante pour les problématiques visuelles telle Après le parcours
- Capitaliser sur la dimension handicap

## **INFORMER, SENSIBILISER**

- Être personne ressource en interne sur la thématique Handicap ;
- Informer du rôle du référent handicap et de sa disponibilité ;
- Lever les freins constitués par les représentations du handicap ;
- Communiquer pour sensibiliser les équipes pédagogiques ;
- Identifier et cartographier les acteurs majeurs. Annuaire dédié sur nos partenaires susceptibles de renseigner sur le public en situation de handicap

Référent handicap Défis CSE : Dominique CHRISTOPHE

